

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. X.

MONTREAL, 27 MAI 1899.

No. 221

SOMMAIRE :

Les plaines d'Abraham *Vieux-Rouge* —
 La peine du plagiaire, *Journaliste* —
 L'indemnité parlementaire : Son insuffisance, *Electeur* — Le jury et la diffamation *Juriste* — Contre les Jésuites pour la nation, *Gustave Hubbard* — Les fêtes d'Orléans *Jean de Bonnefon* — De la mort, *Paul Adam* — La Franc-maçonnerie en France *Franc* — Cruelle énigme *La Presse*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

Les plaines d'Abraham

Nous assistons en ce moment à un curieux spectacle, et le peu d'intérêt qu'il soulève dans le public nous navre, s'il ne nous surprend pas. Il faut avouer que nous sommes bien avachis et que ceux qui ne nous aiment pas en profitent et se régalent de cette attitude.

C'est la question de la consécration des Plaines d'Abraham comme souvenir historique au sein de la population de Québec, qui nous inspire cet accès de désespoir.

Les Anglais sont en train de nous appliquer sur la figure la marque perpétuelle d'un soufflet et personne ne bouge. On laisse faire.

On va voir.

Il existe au Canada toute une légion d'Anglais plus Anglais que la Reine, qui se travestissent du nom de Loyalistes et qui ont juré, non pas seulement de détruire tout souvenir français au Canada, mais presque, s'ils le pouvaient, de faire croire que jamais les Français n'y sont venus.

Le repaire de ces individus est la Société Royale du Canada ; leur grand maître est Sir John Bourinot.

Sa première tentative a consisté à faire disparaître Jacques Cartier des annales canadiennes, pour le remplacer comme découvreur de ce pays par un anglais, Jean Cabot.

Maintenant plus de Jacques Cartier dans les écoles, tout du Cabot.

La Société Royale a participé à cette infamie et a donné sa sanction à cette opération loyaliste en assistant à une momerie commise à Halifax pour la pose d'une plaque commémorative du débarquement présumé en un endroit ignoré, à une date vague, de Jean Cabot.

Tas de Cabotins, allez !

Mais, comme si cela n'était pas suffisant, il y a trois ou quatre ans on a fait mieux.

Une société historique quelconque des Etats-Unis, sans rien demander à personne, est venue s'installer en plein territoire canadien, à Louisbourg, en Nouvelle Ecosse et planter un monument pour célébrer une de ses victoires.

La Société Royale a envoyé des délégués ; Sir John Bourinot s'est joint au mouvement et tout ce monde-là s'est réjoui ensemble.

Ça se conçoit, le monument commémorait une défaite des Français par les Anglo-Américains.

Les Acadiens ont protesté bien haut, mais les Canadiens-français n'ont pas bougé et le monument reste.

C'étaient deux points gagnés.

Jacques Cartier effacé !

La chute de l'Acadie perpétuée en terrain acadien !

Les Loyalistes se sont mis en goût.

Décidément, disent-ils, on peut tout se permettre avec des Canadiens-français.

Pourquoi ne pas perpétuer l'écrasement des Français devant Québec et cela au cœur de la vieille capitale ?

Une idée aussi géniale ne pouvait manquer de tomber en bonne terre.

La Société Royale était un terreau tout préparé pour faire germer cette fleur de sentiment loyaliste.

Elle n'y a pas manqué.

Qu'est-ce que nous venons de lire dans les journaux de la semaine dernière ?

Mercredi ou jeudi dernier, nous ne savons au juste le jour, la Société Royale a exprimé le vœu que le gouvernement prenne des mesures pour empêcher la violation des Plaines d'Abraham et pour conserver cet emplacement comme souvenir éternel de la victoire des troupes anglaises de Wolfe sur les troupes françaises de Montcalm.

Inutile de développer l'incident mercantile qui a amené cette manifestation, ni d'insister sur cette " violation " en élevant des demeures d'honnêtes citoyens sur un lieu consacré aux *gamblers* et aux *turfmen*, ni de faire remarquer qu'il n'est rien moins que prouvé que la bataille a eu lieu à l'endroit en question ; nous ne voulons retenir que le fait brut.

Les Loyalistes veulent avoir dans Québec un endroit où ils pourront venir en pèlerinage insulter aux sentiments les plus chers de la population française, gouailler les vaincus, pavaner leur morgue et leur insolence, débiter leurs platitudes et leurs gasconnades septentrionales.

Voilà ce qu'ils désirent et ils s'adressent au gouvernement pour cela, et personne ne proteste.

Pas un Canadien-français n'élève la voix.

Bien plus, le premier ministre, un pseudo-français, trouve cela fort bien ; il approuve et, n'était la question d'argent il dirait oui tout de suite.

Rien ne se révolte chez lui.

N'avons-nous pas le droit de dire que nous sommes des avachis.

Après cela, il ne manque plus qu'à élever un monument à la montagne pour rappeler la capitulation du marquis de Vaudreuil, un autre à l'île Ste-Hélène pour commémorer la reddition du marquis de Lévis, puis descendre Maisonneuve de sa statue pour le remplacer par Fred. Perry, qui brula le Parlement !

Ah, nous allons bien.

Ne vous gênez donc pas, messieurs les Anglais, personne ne bongera.

VIEUX-ROUGE.

La peine du plagiaire

Les institutions littéraires fleurissent depuis quelques années à Montréal. Nous avons des clubs, des cercles, nous avons tout — même une école littéraire.

Ne serait-il pas temps d'en profiter pour poser quelques bonnes et doctes lois sur la propriété littéraire ?

Nous avons vu, avec stupeur, un des membres les plus doctes d'une de ces doctes associations poser en principe devant le tribunal, que si un auteur était trop pauvre pour faire enregistrer son œuvre à Ottawa par le même bureau qui donne des certificats aux prospectus de machines à coudre et aux pancartes de marchands de cigares, n'importe quel paltoquet pouvait après avoir payé dix sous pour l'ouvrage, non seulement le reproduire à son bénéfice, mais même le caricaturer, changer le titre et se livrer sur la propriété

acquise à des opérations malpropres ou malsaines, suivant ses goûts.

Eh bien, elle est belle la théorie !

Et Proudhon aurait là une belle occasion de renouveler son aphorisme sur la propriété ainsi conçue.

N'en disons pas plus tant que la question est "sub judice."

Mais, puisque ces messieurs font école, pourquoi ne pas édicter un joli petit code de moralité littéraire pour empêcher la perpétration des indécrottes constantes qui se commettent dans notre presse et dans notre librairie.

Ce qu'il se fait de copiage et de démarquage est purement lamentable et il paraît régner à cet égard une inconscience fantastique.

Nous savons bien qu'il y a à cela une raison énorme : la mesquinerie de nos concitoyens à l'égard des travaux littéraires.

On n'est pas payé ou on est mal payé, alors chacun en donne pour son argent.

Quand on pense que le gouvernement de Québec, sous prétexte d'encourager la littérature, avait offert \$300 pour un ouvrage *purement littéraire*, en prose, "d'un volume et d'une consistance suffisante pour mériter le nom d'ouvrage."

Cette condition nous a toujours laissé rêveur. Mais celle qui était moins nébuleuse, c'était celle—qui obligeait de payer les frais de clavigraphie.

Voilà comment on récompense les travaux de plume et on s'étonne que quelques-uns choisissent des travaux tout faits.

C'est très explicable, si ce n'est excusable.

Ah, il ne s'agit pas de pousser la chose à l'extrême, et l'entrefilet suivant d'un journal français, cite un exemple que nous

ne conseillons à personne d'imiter :

Nous avons raconté hier la mort dramatique, à Blida, du capitaine Cassagnade, qui s'est suicidé en apprenant que l'auteur d'une pièce de vers pour laquelle l'Académie des jeux floraux venait de couronner cet officier s'était fait connaître et réclamait contre cet acte de spoliation.

Cet événement cause une grande émotion à Toulouse, où le capitaine Cassagnade était naguère encore en garnison. Voici exactement ce qui s'est passé :

Il y a quelque temps le capitaine Cassagnade obtenait, au concours de l'académie de Clémence Isaure, l'amaranthe d'or pour un poème long d'environ cent vingt vers intitulé la *Conquête des âmes*. Il paraît que cette récompense n'avait pas été accordée depuis quatorze ans.

Le lendemain du jour où parut le recueil de l'académie, avec les pièces couronnées, M. Larivaud, maître d'étude au lycée de Toulouse, entra chez un libraire et feuilletait machinalement les premières pages de ce volume, quand il poussa un cri de surprise. Sous le titre la *Conquête des âmes*, il lisait, en effet, une pièce de vers qu'il avait composée lui-même il y a plusieurs années déjà et qui a paru en 1890 dans une revue de Bordeaux. En tête du poème et à la fin, deux strophes seulement avaient été ajoutées.

M. Larivaud, après avoir consulté quelques amis, avait fait saisir à l'Académie des jeux floraux l'amaranthe d'or qui n'avait pas encore été expédiée au capitaine Cassagnade.

Evidemment, ce brave capitaine avait le scrupule par trop macabre, mais il aurait pu céder un peu à nos littérateurs sans que ceux-ci en souffrent beaucoup et tout en allégeant suffisamment sa conscience.

JOURNALISTE.

L'indemnité parlementaire -- Son insuffisance

La prolongation probable de la session à Ottawa remet en question l'opportunité d'augmenter l'indemnité sessionnelle de nos représentants et il est probable qu'une proposition sera faite dans ce sens.

Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent que les députés sont trop payés.

Au contraire.

Si l'on examine le budget d'un de ces budgétivores, on s'aperçoit que les représentants du peuple, à moins de posséder un bien propre, sont réduits, par la modicité du traitement, à l'état de grabataires et de pauvres honteux. Si vous admettez que les fonctions publiques soient accessibles à tous, qu'elles honorent, non pas les plus riches, mais les plus dignes, ne sentirez-vous pas l'anomalie de la situation précaire de vos élus ?

C'est l'argument théorique et sentimental : voici les faits. Un brave homme, avocat, médecin, commerçant, agriculteur ou même ouvrier, se recommande aux suffrages de ses concitoyens par la dignité de la vie, la fermeté des principes, par certaines qualités d'intelligence, de travail et d'organisation. Les comités le choisissent ; il se laisse aisément persuader d'accepter le mandat ; il est nommé député. Aussitôt, sa fonction le contraint d'abandonner le travail dont il vit, de se déplacer, d'habiter une partie du temps à Ottawa ou à Québec, et de faire en dehors des sessions, ce trajet une dizaine de fois au moins par mois.

Dans la capitale, quelques frais de tenue, certaines dépenses de luxe, certaines contributions charitables sont obligatoires. Je ne parle même pas des tentations, des pièges, des occasions qui se dressent ou s'offrent... Le député qui n'a, pour soutenir sa famille et suffire à ses dépenses nécessaires, que son allocation, doit regretter souvent son ancien état. La gêne continue dont souffrent de braves gens dépayés, inquiets, mal conseillés, explique les plus fâcheux passages de l'histoire parlementaire.

Mais on n'ose pas proposer un changement ; les députés ont conscience du sentiment public, redoutent le blâme des électeurs et s'effraient de l'impopularité. Or, dans cette question matérielle, j'aperçois dans l'opinion hostile un composé d'ignorance, de bassesse et d'envie. Certains électeurs entendent que leur représentant devienne un domestique chargé de travail, d'initiatives et de responsabilités, mal logé, mal nourri, mal payé, soupçonné de tout larcin, l'un de ces tristes factotums, dont Georges Leconte a décrit l'espèce dans son beau et vivant roman : *les Valets*. Les moindres avantages que le mandat procure aux mandataires provoque le mécontentement, la jalousie, l'indignation ou la raillerie de l'électeur. Combien de fois, sous quelles formes injurieuses et méprisantes n'a-t-on pas reproché aux membres du Parlement, l'abonnement réduit consenti en leur faveur par les Compagnies de Chemins de fer ! A qui cette gracieuseté partielle pouvait elle porter tort ? la nature régulière et générale du contrat ne sauvegardait-elle pas l'indépendance du député ? Mais, les mauvais esprits envieux et chercheurs de noise, s'ingéniaient à décrier une facilité qui permettait au mandataire des voyages fréquents en son département, des communications continues et profitables aux mandants.

Tout le monde trouve naturel qu'un haut fonctionnaire, un ambassadeur reçoive un traitement en rapport avec sa situation. Comment concilier cette rétribution équitable, avec l'injustice qui fait que le député, c'est-à-dire l'ambassadeur du peuple, soit le plus mal traité des fonctionnaires ? N'exerce-t-il pas la magistrature essentielle ; n'est-il pas tout ensemble, législateur, financier, administrateur qui crée, change, revise, défait, restaure, organise ? C'est une commune erreur propagée par les politiciens aigris, par les refusés du suffrage universel que la députation est une sinécure, et se forme absolument de paresseux, d'incapables, d'aigrefins. Examinez seulement quelle somme de labeur, d'attention exige l'étude d'une question, le dispositif d'un projet de loi, le débat d'une des branches du budget, sinon le rapport complet.

Serait-ce un des vices de l'envie démocratique que de destiner à la médiocrité, à la gêne, aux tourments matériels, les représentants de la démocratie ?

L'idée accréditée, d'autre part, que, seuls, les gens riches sont aptes à remplir les fonctions électives, est antidémocratique. C'est la tradition monarchique du pouvoir, apanage de quelques-uns, qui se reproduit pour la royauté nouvelle : l'argent. On ne saurait pourtant donner comme exemple cette souveraineté du capital, en vertu de laquelle des millionnaires, par caprice, par pari, par désœuvrement, par gloriole, briguent, obtiennent un mandat des électeurs éblouis, sans que personne ne leur demande même d'où vient l'argent.

Le mandat électif est à la fois lourd et discrédité ; et quand on propose de l'alléger, de le relever, ce sont les députés qui refusent. Les fonctions publiques sont les plus importantes de toutes : si elles comportaient des avantages égaux aux responsabilités, si elles permettaient l'honneur et l'argent, elles seraient recherchées par des hommes de valeur, par des citoyens intelligents et capables, au lieu d'être un pis-aller ou une baraque de la foire aux vanités.

ELECTEUR.

Le Jury et la diffamation

On a lu, par les dépêches que M. Joseph Fabre, sénateur, avait poursuivi en diffamation le journal "La Libre Parole" pour insultes grossières et que le journal en question avait été acquitté par le jury.

Voici d'abord l'article qui avait motivé les poursuites. On verra comment M. Drumont traite le Sénat et les Sénateurs.

Les articles de M. Tarte et la brochure de Langlois, "Sus au Sénat" ne sont que de la St-Jean à côté de cela.

C'est tiré de la "Libre Parole" du mois de mars, à propos d'une séance où M. Fabre avait pris au sénat l'Etat-Major à partie :

"Les questeurs du Sénat avaient pris la sage mesure de supprimer pour la journée d'hier, tous les alcools et spiritueux. M. Joseph Fabre

n'ayant alors à sa disposition que de la citronnelle et du sirop d'orgeat, fut ainsi mis dans l'impossibilité de se livrer à sa passion favorite, et cela lui permit de se présenter à la tribune sans être en état d'ivresse.

A l'encontre des ivrognes invétérés, M. Joseph Fabre n'a même pas la qualité d'être gai lorsqu'il est ivre. A la séance de vendredi, où on dut l'emporter hors de la salle pour lui faire ingurgiter quelques gouttes d'ammoniaque, il fut mortellement ennuyé. Hier, il fut odieux.

On peut relire le discours de ce valet de Reinach, il n'y a pas un fait, pas un seul, mais l'insulte grossière contre l'armée, contre nos amis de la Ligue Antisémite et de la Ligue des Patriotes, contre les organisateurs de la Ligue de la Patrie Française. On sent que ce grotesque n'a qu'une pensée : devenir un bourreau et pouvoir condamner tout à son aise, en sa qualité de membre de la Bassé-Cour, Paul Déroulède et Marcel Habert.

Malgré les hurlements de cette brute, la majorité du Sénat, il faut lui rendre cette justice, ne paraissait point disposée à s'engager dans la voie où voulait l'entraîner Joseph Fabre. Ce dernier le comprit à merveille d'ailleurs, et c'est pour cela qu'il changea son interpellation en question. De cette façon, il évitait un vote qui n'eût pu être assurément qu'un vote de flétrissure.

Salué par les murmures de ses amis, par les interruptions indignées de M. Le Procureur de Launay et de M. de Lamarzelle, Joseph Fabre fut encore proprement exécuté par M. de Freycinet. En termes très nets, le ministre de la guerre prit la défense de l'armée outragée. Son discours est excellent, et nous ne saurions trop l'en féliciter.

Joseph Fabre essaya de répliquer, mais les huées qui l'accueillirent à sa réapparition à la tribune lui montrèrent qu'il n'avait qu'à disparaître. Il le fit d'assez bonne grâce, ce qui prouve que, lorsqu'il n'est pas sous l'influence de l'alcool, cet homme est encore capable de comprendre quelque chose."

On avouera que c'est complet cela, comme attrapage. Mais le comble des combles, c'est que le procès en diffamation est venu devant un jury, un jury dreyfusard, naturellement qui a acquitté M. Papillaud, l'auteur de l'article.

Au sujet de cet acquittement, le " Temps " de Paris a publié un article de consolation adressé au Sénateur Fabre, mais que devraient méditer

tous les hommes politiques qui s'adressent au jury pour réparation d'injures.

" C'est un lieu commun de dire que l'injure, la calomnie et la diffamation doivent une part du succès dont elles jouissent à la veulerie de leurs victimes. Celles-ci se contentent de gémir, mais n'agissent point. Et les conseils de pleuvoir : usez donc, braves gens, des moyens que la loi met à votre disposition ; poursuivez vos insulteurs, colomniateurs et diffamateurs ; faites-leur infliger de fortes condamnations, réclamez-leur de gros dommages-intérêts. Et vous verrez que leur industrie formera bientôt boutique. C'est ainsi que les choses se passent en Angleterre ; il en coûte si cher d'attenter à l'honneur du prochain, que cette rubrique manque dans les gazettes. .

La plupart du temps, ces conseils ne sont pas écoutés. Soit que la sensibilité de nos contemporains ait été quelque peu émoussée par les violences de la vie politique, soit qu'ayant supputé les chances de victoire et de défaite, ils aient préféré l'abstention, toujours est-il que fort peu d'entre eux ont recours aux tribunaux pour venger leur réputation. De loin en loin, il se rencontre un homme public ou un particulier, plus résolu que les autres, ou plus châtouilleux que les autres, qui met en mouvement l'action judiciaire. Il semble que les braves gens dussent lui savoir grand gré d'avoir le courage qui leur a manqué, qu'ils dussent applaudir à son initiative, et s'il échoue dans son entreprise, le plaiudre. C'est le contraire qui arrive. On fait mille réserves sur le procès. Etait-ce bien la peine ? Pourquoi prendre les choses au tragique ? Et quand l'arrêt ou le verdict tourne — comme c'est à peu près la règle — à la confusion du plaignant et à l'apothéose de la partie adverse, la courte sagesse des poltrons triomphe : " Là, ne l'avais-je pas prévu ? Il eût mieux fait de se tenir tranquille ! " Si l'on s'imagine qu'à ce régime l'injure, la calomnie et la diffamation finiront par finir, on se trompe.

M. Joseph Fabre vient d'éprouver cette disgrâce, L'accusation portée contre lui était de celles qu'un homme de sa trempe et de sa valeur morale aurait pu très aisément négliger. Mais M. Joseph Fabre s'est dit qu'il fallait payer d'exemple. Il s'est dit, en outre, qu'une accusation de genre avait, sur tant d'autres, le grand avantage de comporter l'administration de la preuve. Si on lui eût imputé l'un quelconque des innombrables crimes dont nos hommes politiques, au dire de leurs adversaires, sont tous

coutumiers, crimes vagues, insaisissables, il eût sans doute compris qu'entre le diffamateur et le diffamé la partie n'était pas égale. Mais non : il s'agissait, cette fois, d'un point de fait, susceptible de vérification, de contrôle. Tel que je connais M. Fabre -- et je le connais depuis vingt-cinq ans, pour le plus loyal et le plus emballé des hommes -- il a eu la vive impression qu'il devait surtout se défendre, moins encore pour lui, que pour montrer la voie aux timides, aux hésitants. Il s'est défendu. Et je suis bien convaincu qu'il ne le regrette pas, car, s'il ne dépendait pas de lui d'avoir gain de cause, la seule chose qui dépendait de lui, il l'a faite.

Il est bien difficile d'imaginer l'état d'âme probable d'un jury. Cependant, comme il faut toujours supposer des motifs aux résolutions les plus inexplicables, j'en vois trois qui, jusqu'à un certain point, peuvent avoir agi, dans la circonstance.

Le premier, c'est une certaine répugnance à prononcer des condamnations contre "la presse." Pour le jury, tout journal, tout "journaliste" a droit à une large somme d'indulgence. Le second motif, c'est que nos jurés ont toujours beaucoup de peine à se mettre dans la peau, si j'ose dire, des plaignants, surtout quand ceux-ci sont des hommes publics. Ils ne se voient pas très bien, ces bons jurés, députés ou sénateurs. Ils ne comprennent pas que telle imputation qui, dirigée par manière de plaisanterie contre un particulier quelconque, n'aurait pas grande importance, prend tout à coup de la gravité si elle vise un membre du Parlement, obligé de faire front sans cesse à ses ennemis politiques exposé aux manœuvres des partis, toujours si habiles à exploiter les moindres apparences. Enfin, le troisième motif, qui est peut-être le plus puissant, c'est la comparaison entre le cas qu'il s'agit de punir et tous ceux qui restent impunis.

— Voilà un homme politique qui fait un procès parce qu'on l'accuse d'avoir été pris, à la tribune, d'un malaise "spécial." Mais qu'est-ce que cette accusation -- même fautive -- au prix de toutes celles qui, chaque matin, chaque soir, sortent toutes vives, toutes chaudes de l'imprimerie, pour aller frapper au visage -- ou au cœur -- tant d'autres hommes politiques ? Et l'auteur de l'accusation relativement anodine serait puni, tandis qu'échapperaient à un châtement proportionné les auteurs des accusations monstrueuses dont chaque juré prend connaissance, en avalant son bol de café au lait, dans le journal qu'il achète ? Ce serait là une injustice qui confinerait à l'iniquité.

Certes, ce raisonnement ne vaut pas grand-chose, puisque le jury n'a qu'à se prononcer sur le délit qui lui est déféré, sans le comparer à ceux dont il s'est pas saisi. Mais mon cher et excellent ami Joseph Fabre, qui a été professeur de philosophie, sait bien que l'art de raisonner juste n'est déjà pas si commun.

JURISTE.

CONTRE LES JESUITES

POUR LA NATION

Le *Voltaire* a reçu du Cateau la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

" Ah ! monsieur, combien vous avez raison de demander que de véritables missionnaires chrétiens viennent parler dans les églises, après les curés, le langage de la raison, du bon sens, de la vérité, de la justice, de la science positive.

" Nous avons ici une mission de lazaristes et de jésuites qui se livrent dans les églises à de véritables comédies-bouffes. Le prospectus distribué pour allécher les fidèles est à lui seul un chef-d'œuvre de charlatanisme qui n'a rien de commun avec l'idéal de moralisation que doit être une religion humaine.

" Cette mission se donne au Cateau comme " un événement dont les conséquences peuvent être très grandes pour le salut éternel de ses habitants."

... " L'église du Cateau va donc être, durant neuf jours, comme un lieu de pèlerinage, où cette même vierge qui opère des merveilles à Lourdes se plaira à donner des marques exceptionnelles de sa puissance et de sa bonté."

" Ainsi, voilà le clergé paroissial qui se met à promettre des miracles

De par le prêtre ordre à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

" Cependant, comme les miracles promis pourraient faire faux-bond, on annonce à titre d'attraction de grandes illuminations, et surtout une distribution de cadeaux, de souvenirs, de beaux crucifix aux femmes, aux jeunes filles, aux hommes, aux jeunes gens qui consentiront à communier.

" Toutefois, comme il n'y a pas de petites économies *tous les enfants des écoles congréganistes sont obligés d'apporter des bougies.*

" Les maîtresses de maison prévoyantes qui

veulent avoir foule à leurs soirées font aussi annoncer que les accessoires du cotillon seront de véritables souvenirs de prix; mais elles ne prient pas leurs invités d'apporter leur éclairage. Et tout ceci a pour but de réveiller le véritable zèle absent. Quelle petitesse de moyens !

" Mais ce qui est grave, ce sont les thèses soutenues par ces bons jésuites ; devoirs, affections, famille, rien ne compte à leurs yeux ; ce qu'ils veulent, c'est l'abdication complète de la personnalité, remplacée par une aveugle obéissance, et ils prêchent sur ce thème :

" Quand la voix de Dieu vous appelle, vous devez tout abandonner pour entrer en religion."

Ou encore sur celui-ci :

" Une jeune mère sent que sa vocation est d'être religieuse ; elle n'hésite pas, elle foule aux pieds son enfant, l'abandonne, et va se réugier dans un couvent.

" Un jeune homme, seul soutien de ses parents infirmes, entend la voix du Seigneur, il dit à son père : ce n'est pas vous qui m'avez mis sur cette terre, mais bien la volonté de Dieu, il m'appelle et je vais vers lui ; je ne veux plus vous connaître." Et il laisse ses parents dans la plus noire misère pour se faire moine.

" Ou bien enfin :

" L'homme qui n'a pas de foi religieuse ne peut pas être un honnête homme." " Que deviendra la mentalité d'un peuple qu'on attire par de tels moyens, à de tels discours. Il est triste que tel soit l'usage des splendides églises édifiées par les prolétaires et les intellectuels du moyen-âge.

" Combien, hélas ! faudrait-il de Flamidiens protégés et de Dreyfus martyrisés par le cléricalisme, pour que l'Etat français se décide à donner à la science et à la vérité philosophique les mêmes moyens de propagande qu'aux vaines promesses de miracles et aux tombolas romaines ?

" Exposons, pour finir, la façon dont l'Eglise pratique l'embauchage militaire :

" Au grand salut organisé en l'honneur des militaires de la paroisse, les fidèles sont priés d'apporter leur drapeau pour pavoiser l'église ; et tous les parents et amis des militaires doivent déposer dans le tronc de Saint-Martin, un billet portant le nom de l'officier ou du soldat, son régiment, sa compagnie. *On donnera lecture de cette liste avant le sermon.*"

Sans commentaire, n'est-ce pas !

Que répondrons-nous à notre correspondant ?

Un mot seulement : les églises sont à la nation, elle les a mises à la disposition du pape par le Concordat ; mais elle a le droit et le pouvoir d'en modifier l'usage et de les faire servir tantôt à la démonstration de la méthode scientifique et positive, tantôt à la prédication de l'autre méthode : celle des fables et des miracles.

GUSTAVE HUBBARD.

LES FETES D'ORLEANS

La pluie, pleureuse de Dieu, a mis sa mélancolie sur les fêtes d'Orléans, pour le 470ème anniversaire du triomphe de Jeanne la Lorraine.

Huit heures du soir - le maire, une fine tête de hallebardier à barbe d'or pailleté d'argent, les conseillers municipaux ceints de l'écharpe rouge et or, qui est d'Orléans, sortent de l'Hôtel de Ville que Du Cerceau construisit, délicat comme un pendatif, gai comme un berceau d'amour. En tête du cortège, c'est la bannière de Jeanne, blanche aux fleurs de lys d'or sans nombre qui pend au bout de la hampe comme un lys dont la tige est cassée. La nuit descend comme un balancement de nuages qui se développent, semblables à de grands aigles planant. Sur la place, la cathédrale dresse ses deux tours noires, deux bras de géants levés vers Dieu. Les troupes forment le carré ; l'infanterie aux deux côtés, l'artillerie dans le fond, dans le prolongement d'une rue large et noire.

Les portes de la cathédrale s'ouvrent : les tours prennent une nuance rousse. Une lumière de pourpre subitement allumée, descend des tours, du toit, des ogives, des rosaces, éclaire au passage le gris soleil de Louis XIV sculpté en pierre au front du monument et descend jusqu'à la bannière blanche aux fleurs de lys d'or. Le cortège des évêques franchit le seuil et s'arrête sur le perron. Ils sont dix, rangés autour de l'archevêque Fulbert Petit, un beau nom du moyen âge, un pur front d'ascète. Tous portent la mitre et le rochet. Tous, d'un geste parcimonieux appuient leurs corps sur le bâton pastoral. Un chœur formidable chante l'hymne à l'*Etendard*. Je ne sais si la musique est belle et si les paroles portent en leur suite le souffle de la poésie.

Mais, chanté à cette heure, dans ce décor, l'hymne fait courir un frisson ; il a la sublimité de la minute, celle qui saisit, étreint et prosterne les foules à genoux.

L'évêque descend les marches : sur ses ornements, le ciel verse de longues larmes pesantes et silencieuses, tandis que le maire lui remet l'étendard.

Les évêques et les prêtres précédés du précieux dépôt, remontent vers les portes qui se rouvrent pour eux seuls. Mais la grille est en fer, ajourée, et la foule peut voir la bannière monter vers la lumière du chœur qui fait les mitres plus blanches et les crosses plus brillantes.

Les flammes se tordent comme des âmes en peine sur les chandeliers de l'autel. Les costumes des prélats disparaissent dans l'ombre ; les chants taisent leurs harmonies ; la troupe à pas lourds commence la retraite aux flambeaux, souvenir de gloire, souvenir de victoire. Et la cathédrale demeure plus noire d'avoir été plus éclairée. La nuit lui donne la grandeur du rêve. Les draperies de pourpre frangées d'or qui pendent au portique, semblent en deuil maintenant, tels des crêpes funèbres. Là-bas, à travers la grille ajourée, on ne voit plus qu'une forme blanche tremblant devant l'autel. Est-ce le spectre de la vierge française, calme comme l'archange de la victoire et revenant dans la nuit de son anniversaire ? Non, c'est l'étendard soyeux dont les plis frémissent ; c'est l'étendard qui garde l'inaltérable pureté de la couleur des ailes angéliques.

La foule s'écoule lentement au son du canon qui gronde, au son des cloches qui tintent, tandis que les pierres versent leurs larmes glacées, tandis qu'aux pieds de la ville la rivière reflète les dernières illuminations et semble, en sa lenteur, avec ses îles, un monstrueux dragon vert écaillé d'argent.

Dix heures du matin : il ne pleut plus ; mais le ciel bas, couleur de plomb, reste tacheté de noir et de jaune, comme une peau de tigre royal. La lumière de ce ciel s'harmonise avec la poésie d'un anniversaire qui est celui d'une victoire,

mais qui demeure celui d'une femme couronnée par le martyre.

L'armée, l'Eglise, la municipalité, le peuple, tout ce qui est la France, celle d'hier et de demain, se presse dans la cathédrale. Les plumes des généraux, les capes des évêques, les habits des fonctionnaires, les chapeaux en fleurs des jeunes femmes, tout cela se confond dans un décor harmonieux. La décoration des murs est fière, sans draperies qui coupent les lignes, avec des drapeaux réunis en faisceaux, en soleils, autour de l'écu qui fut à Jeanne d'Arc. Le chœur est orné de hautes bannières qui sont rouges et or, fleurdelysées d'or. Hors des rangs de l'armée, à une place d'honneur, se tient un officier d'artillerie ; le capitaine de la Gabbe, allié à la famille de Jeanne d'Arc, représente la race de celle qui fit de la France entière sa famille.

Pendant la messe, des voix pures de jeunes filles montent sous les voûtes grises. L'office fini, la foule attend celui qu'elle n'a pas vu dans les cortèges, le panégyriste de Jeanne d'Arc, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul aux Etats-Unis. Il paraît dans la chaire, une petite chaire et sans majesté. Le chef de l'Américanisme, le condamné d'hier au Vatican, n'a rien perdu de sa fierté. La tête est de bronze pâle, de bronze sans patine. Les yeux sous une touffe de sourcils gris sont malins, plus portés vers les hommes que vers Dieu. La mâchoire longue est celle de l'Anglo-Saxon. Deux profondes ornières vont du nez à la bouche, à cette bouche qui va s'ouvrir pour louer Jeanne d'Arc, après avoir longtemps calomnié la France. M. Ireland sait que des évêques se sont privés de venir pour ne pas le rencontrer et il dresse fièrement son corps maigre qui est un entrelacement noueux d'os, de nerfs et de muscles. Dans ses mains, l'archevêque tient un manuscrit qui, pendant deux heures, va mettre dans les oreilles un cruel ennui.

On craignait que ce discours ne fût un scandale. Qu'on se rassure, il est le coup de main brutal qui fait crouler la réputation de l'orateur. Si Jeanne d'Arc avait en son vivant oui pareille voix, elle aurait de sa grande épée percé le gosier capable de telles sonorités anglaises. Le discours à la machine américaine est écrit sur

cent feuillets. C'est une mosaïque de lieux communs péniblement collés d'une main mirladroite. Pas une idée qui brille ; pas un mot qui vibre. Mgr Ireland fait l'histoire de Jeanne d'Arc comme un auteur de manuel. Strabou, Michelet, Bossuet, l'abbé Erioux, les encyclopédies, Joseph Fabre et Mgr Le Nordez sont pillés par le Vandale nouveau, qui loue Jeanne avec l'accent de Bedfordt. Cela est chargé de grandes protestations d'amour pour la France, car l'homme porte la chape de plomb que Dante fait porter aux hypocrites dans l'Enfer.

Quelques mots illustrent ce panégyrique comme une image d'Epinal illustre un livre enfantin : — Jeanne était sans artifice. — Les atouchements de la guerre. — Le parfum émanant du bûcher de Rouen. — Jeanne n'avait pas d'imagination. — Les stigmates de l'histoire. — Fortifié et *durcifié* par mon patriotisme. — La terre est gorgée du sang de la chevalerie. — Le cycle de l'histoire moderne se lève sur les nations ! — Quand on trouve Jeanne d'Arc sur les lèvres d'un tel orateur ou souffre comme souffre l'amant quand il trouve sur des lèvres profanes le nom de l'amante. Or, il est dans Orléans un vieillard doux de cœur, vif d'esprit. C'est un prélat qui porte 95 étés comme le jeune soldat porte son premier fusil. Ce vieux prêtre, après avoir entendu Mgr Ireland, est allé au pied d'une statue de Jeanne, s'est agenouillé et a murmuré : " Pardon, madame, pardon à vous qui avez été mal louangée."

A peine l'archevêque a-t-il descendu la dernière marche du ridicule que la foule est sur le parvis, la foule mêlée à l'armée, avec les évêques et les reliques, pour parcourir les stations de victoire que Jeanne fit dans Orléans. Ce grand cortège paraît et le ciel n'a plus de nuages. Il semble un calice d'argent renversé dont le milieu se poserait sur les tours de la cathédrale, tandis que les bords se confondraient avec ceux de la Loire. La procession que les régiments accompagnent descend sur ces bords où la campagne commence et fuit au loin, poésie de plaine, verte de ses saules, bleue de ses ondes, en opposition de couleur avec l'éclat des chapes, la splendeur des uniformes, et la sombre laque

de la foule populaire. . . Et c'est ainsi que Jeanne est montée d'un degré de plus dans l'éther de la gloire et la hiérarchie du ciel, sur la marche brisée d'une réputation usurpée, sur le discours de Mgr Ireland.

JEAN DE BONNEFON.

C'EST DESAGRÉABLE

L'enrouement est désagréable ; il fait souffrir. Prenez le BAUME RHUMAL, il disparaîtra. 62

DE LA MORT

Près de mourir, rapportent les gazettes d'outre-Océan, deux Américains préparèrent différemment leurs funérailles. L'un régla les détails ordinaires de la cérémonie, fit entrer le pasteur, les chautres, les deuillants jusqu'en sa chambre d'agonie, puis assista. On accomplit le service mortuaire devant ses derniers regards. Le suprême psaume terminé, il tourna la tête vers la ruelle et trépassa, content de la belle ordonnance, de la tenue exemplaire des invités, en accord avec les ordonnances et les prescriptions religieuses. L'autre commanda les violons et le festin pour ses amis, détermina le lieu du banquet champêtre en son parc ; lança des communications, dénombra ce qu'il faudrait de volailles, de moutons, de fruits, d'œufs et de boisson aux convives. Il fit parer, parfumer la maison, creuser la fosse au milieu d'un parterre exquisément fleuri, mourut entre ces préliminaires d'une allégresse qui continua devant sa tombe.

Je préfère le sentiment de celui-ci, car nous gardons de la mort une idée ridicule et barbare. La science nous enseigne que la vie ne cesse jamais. A peine le cœur finit-il de battre, des milliers d'êtres se développent en nous, pullulent, se répandent, luttent, s'absorbent, deviennent gaz, germes et ferments, revêtent mille travestissements divers qui se mêlent aux essences de la nature, la complètent. Chaque organisme, si minuscule qu'il soit, accueillant des sensations, vivant d'instincts assouris ou réprimés, subit la loi de plaisir et douleur. Il est donc par là même pourvu d'une conscience rudimentaire mais proportionnelle au total de son existence

propre. Le désir de s'assimiler une nourriture atomique, peut valoir à tel bacille des passions violentes identiques à celles de nos plus géniaux ambitieux, s'il s'agit de conquérir cette nourriture avant les autres affamés de l'espèce. Aussi bien que l'homme, le vibrion ramène à sa mesure propre l'univers. Les religions firent de Dieu un vieillard à barbe blanche, comptable de nos péchés et de nos vertus, qui paye d'un billet de concert angélique, ou d'un mandat d'arrêt infernal le bon et le mauvais dévôt. En Europe, des populations entières estiment encore cette conception et traitent d'athée celui qui définit Dieu, l'Ensemble des forces connues et inconnues. On peut donc supposer que le microbe ramène pareillement aux limites de sa logique la vision du monde. Et cette logique, comme la nôtre, aussi péniblement que la nôtre, induit, déduit, croit, raisonne, doute.

La vie ne cesse pas à la mort. Elle change simplement de mesure. Elle devient divisible. Nous troquons une existence contre une infinité d'existences, aussi chargées de douleurs et de joies que la présente. Qui s'imagine trouver le repos par le suicide, commet une très grossière erreur.

Voilà pour le repos, pour la matière. Mais, d'autre part, l'essentiel de nous, ce sont nos idées, ou si l'on veut, nos sentiments, lesquels déguisent des instincts invétérés, des coutumes spirituelles transmises par l'atavisme, des idées savantes obscurcies par le vulgaire, des philosophies atrophiées, objectivées. L'idéal de l'humanité fraternelle, de la patrie triomphante, de l'amélioration politique, de la science accrue, tout espoir collectif de victoire et de progrès, reposant sur l'amour mutuel des hommes, voire des époux et des amants, cela forme le principal de la vie. Lorsque nous jugeons notre peine trop grande pour gagner le pain, notre haine envers les dispensateurs de l'aise rencontre d'autres haines pareilles qui se groupent, se proposent un idéal de meilleur sort, et tâchent de le réaliser, soit au moyen de la politique, soit au moyen d'efforts individuels mis en commun. Les amants que contrarie, au seuil de la passion libre, la doctrine religieuse et légale, se révoltent, veu-

lent d'autres mœurs, construisent un idéal de volupté affranchie. Autrefois, les malheureux imaginaient le meilleur sort au ciel et devenaient les fanatiques voulant contraindre le monde à désirer leur salut. Ces idées générales : amour, socialité, mysticité, constituent, pour la plupart des gens, le principal de l'existence. La défense des intérêts personnels et la ruse qui les aide ne sont que des modes de la socialité. Celle-ci recherche le meilleur, quelle que soit son apparence, héroïque ou égoïste, devient, au total des individualités, la vie.

Cette vie-là, non plus, ne cesse à la mort de notre organisme spécial. L'espoir du triomphe relatif par la richesse, la victoire, le génie, l'amour, subsiste tel que nous l'enseignons à nos proches. Il subsiste en nos enfants. Les amis le propagent de conversation en conversation. La famille le transmet avec l'héritage, et les atavismes consanguins. L'idée de Fulton ne mourut pas avec lui, ni celle de Danton, ni celle de Laplace, ni celle de Newton. Voilà plus d'un siècle qu'elles se magnifient. L'idée de Fulton s'appelle l'industrie à vapeur, celle de Danton la République, celle de Laplace et de Newton, la science actuelle.

Les idées vivent plus longtemps que les races. Nous n'existons tous, cependant, que par elles. Nous sommes leurs louches qui les expriment, leurs yeux qui observent afin de les agrandir, leurs gestes qui agissent afin de les renforcer. Venons-nous à disparaître, les idées se perpétuent et s'accroissent. Mieux encore. Le martyr meurt, les soldats sont exterminés, parce qu'une idée se croyant meilleure voulait vaincre celle du martyr et des soldats. Or, voici que cette idée vaincue conquiert des vainqueurs. Dans notre histoire occidentale, cela se prouve depuis dix-huit siècles. Abattue par tous les barbares de l'Orient et du Septentrion, l'idée gréco-latine et chrétienne régit ses triomphateurs, s'installe dans leurs organes et se développe par leurs moyens. Le Code Justinien règle les différends germains et anglo-saxons, outre les conflits latins. Le Christ prêcha le respect du faible et l'altruisme pour lequel des révolutions courent.

Ce qu'on nomme la matière ne meurt pas. Ce qu'on nomme l'idée ne meurt pas. Quoi donc meurt de nous ? Ces deux états normaux de notre individu persistent. Où est l'anéantissement ?

L'Américain résigné à finir sa phase d'humanité eut raison de commander les danses et le festin. Toute nouveauté n'est elle pas un plaisir ? Sa curiosité prête à se satisfaire se pouvait réjouir, inviter les meilleurs amis. S'il fut lecteur philosophe et savant, il espéra, dépourvu de la chair divisible, pénétrer dans la conscience *totale* de l'idée connue seulement jusqu'alors, par cela seul qu'il en exprimait, humble organe, au gré de ses appétits obscurs. Ayant été le phonographe et la machine, il put espérer devenir l'être pensant qui dictait le son, inspirait le geste de l'instrument. " Rien ne se perd, rien ne se crée," ont prouvé toutes les philosophies. La conscience personnelle n'échappe point à cette loi, elle devient la conscience de l'Idée, seule force digne d'être considérée comme une.

Après la mort, on doit s'introduire en une existence plus divisée de l'état matériel, en une existence plus totalisée de l'état mental. Mais voici le ciel et l'enfer ! Ceux qui, par la pratique forcenée de l'intelligence, de l'héroïsme ou de l'amour, accrurent la mise spirituelle, parviendront en la vie de l'Idée, munis d'excellentes affinités qui la leur feront mieux concevoir, qui leur permettront d'en mieux jouir. Ceux qui, par le souci de l'instinct, auront accru la mise des appétits matériels, jouiront aveuglément de la totalisation mentale, tandis que leur énergie trouvera son expansion dans la divisibilité de l'état matériel ; ils s'éperdront au travail obscur des métamorphoses embryonnaires.

Si on les simples avis de la morale courante, habituons-nous donc à chérir les idées, à négliger la suprématie des instincts. De nos sentiments, tirons la mentalité raisonnable qu'ils dissimulent. Le cœur ment toujours, si la raison ne transparait en lui.

Vers l'époque de la première socialité, quand la horde humaine traversait la steppe et la forêt, chassant la proie, évitant le fauve, si l'un des ancêtres succombait, une force connue, une

force qui avait vaincu des périls, rejoint le gibier, écarté l'ennemi, une force utile était détruite. La peur des dangers à courir sans l'aide de ce frère épouvantait l'inquiétude humaine. Des lamentations, des cris émouvaient l'air. Les faibles que protégeait le défunt allaient devenir les victimes de leurs adversaires ; les enfants, les femmes allaient subir un autre maître. La douleur était véritable. Elle insultait au destin hostile. La horde pleurait, sincèrement, parce que, de cette mort, le péril était accru pour tous.

Après l'association des hordes en tribus, on ne regretta plus que les hercules exterminateurs de fauves et les vieillards dont la science acquise remplaçait les enseignements des prêtres, des livres.

Aujourd'hui, ces raisons naïves de craindre, nous délaissent. Il faut qu'une très longue affection ait allié deux êtres, pour que la peine ne soit pas feinte. En la famille, la cohabitation, le contrat d'assistance qui lie tacitement les époux, les parents, et la descendance, ces habitudes entretiennent une connaissance parfaite du semblable. Alors, nous nous apitoyons sur les défunts à cause des plaisirs qu'ils ne goûteront point ; sur nous-mêmes, à cause d'une aide pratique ou morale qu'ils ne nous prêteront pas. Mais il faut qu'il y ait eu entre le mort et le vif une alliance sûre, éprouvée. Sinon, le fils lui-même, longtemps séparé du père ou de la mère, apprend leur fin, sans émoi. Quant au reste des hommes, leur chagrin se résume par la brève exclamation ! " Ce pauvre X... , tout de même, hein !... " qui s'adresse à la fragilité générale de l'existence.

Aussi, toutes ces pompes des funérailles, ce respect de la mort, valent-ils un mensonge inutile. Pourquoi déranger nos amis de leurs affaires, de leurs plaisirs, afin qu'ils suivent, en bavardant à voix basse, le char du cadavre ; afin qu'ils se travestissent en noir ? A quoi sert ce dérangement ? Que prouve-t-il ? Le contraire de l'affliction. Chacun reconnaît là ses amis. On renoue des liaisons. On se raconte de bonnes histoires. On se salue. On mesure le degré des situations acquises ou perdues. On revoit une ancienne maîtresse vieillie. Les intrigants se

font présenter. Les miséreux sollicitent Les habiles amorcent une affaire. Rien ne marque mieux le mensonge de la douleur. A peine peut-on s'apercevoir du cercueil bousculé par les croque-morts, et que le portail noir de l'église avale. Cette attitude est un outrage au défunt, si la peine doit être manifeste

Et pour la seule personne du cortège; fils, époux, mère, que ce deuil navre réellement, c'est l'heure atroce. Il convient de heurter son désespoir à toutes ces indifférences fardées de tristesse, au moment de la poignée de main. Les gens défilent, solennels, grotesques, enluminés, bavards, décents, poseurs, affectant l'effusion : cabotins divers. Cependant, il vous faut voir celui que vous aimiez vêtu de cette caisse lourde qu'on hisse, qu'on tire, qu'on porte, qu'on dépose, et qui répand une odeur nauséabonde. Quelques chants salariés d'une façon scandaleuse ; un prêtre qui marmonne pour l'argent ; un char dont chaque tour de roue enrichit le décorateur funèbre ; des passants ennuyés du salut obligatoire ; la cloche du cimetière, du vent gentil aux cyprès qui frissonnent ; la puanteur plus forte de la décomposition cadavéreuse ; un trou. Le cercueil grince dans les cordes. On crie : " ho, hiss ! " On enfouit. Ça y est. Les fossoyeurs essuient leur front.

C'est dégoûtant, non solennel, ou triste. Cérémonie répugnante, mensongère, faite d'outrages à toute pensée noble.

L'Américain obligea ses amis à de la sincérité. Il eut raison. Pour bâcler l'affaire, saluer l'importance des gens, écouter le solliciteur, se rappeler au souvenir du grand personnage, toutes occupations d'enterrement, le banquet ne vaut-il pas mieux que la mascarade de la douleur ? La réunion est un dernier service rendu par le défunt à son entourage. L'heure de cette utile potinière ne doit pas être morose, puisque la mort n'afflige sérieusement personne des invités.

Quant au désolé réel, il ne souhaite que la solitude où évoquer les images de l'être chéri. Il voudrait qu'on l'écarte de cette boîte ignoble, de ces draperies lugubres, qu'on enlève mystérieusement la nuit, sans affluence inutile de faux

pleureurs, la chair du mort. Sa consolation est de le revoir en vie dans le souvenir. Pourquoi l'obsession de la pourriture, du cortège ? Un billet de part ne suffit-il pas à provoquer l'exclamation usuelle des tiers et à les instruire de cette fin ?

Si le temps vient d'être sincère, commençons par le vouloir à ces occasions-là. Dérobons à l'outrage des gens le corps que nous aimâmes. Qu'on l'emporte, la nuit, sans parade, sans mensonges de deuil, en un tombeau lointain.

Nous cependant, tâchons de réfléchir congrûment à la transformation nécessaire. Ne la considérons point trop mal.

Si elle restitue notre conscience au total de l'Idée, peut-être la mort marque-t-elle la nubilité de l'esprit.

PAUL ADAM.

UN HOMME HEUREUX

L'homme heureux c'est celui qui emploie le BAUME RHUMAL pour chasser son rhume. 63

Ceux qui désirent se procurer la première livraison des *Contemporains*, par *Vieux-Rouge* feraient mieux d'en faire la demande immédiatement. Il en reste au plus une vingtaine d'exemplaires. Prix 50 cts.

* * *

Les personnes qui ont besoin de travaux de lithographie, de typographie ou de gravure sur cuivre peuvent obtenir des soumissions en s'adressant au même endroit.

Le RÉVEIL est publié et imprimé par A. Filia-treault, au No 157 rue Sanguinet, Montréal.

Faites abonnés vos amis au REVEIL.

AUCUN DOUTE POSSIBLE

Les affections de la gorge et des poumons sont guéries par le BAUME RHUMAL. 64

La Franc-Maçonnerie en France

La *Revue des Deux Mondes* publie, dans son numéro du 1er mai, un article intitulé : " la Franc-Maçonnerie en France." Cet article, qui n'est pas signé, vient évidemment d'un homme qui connaît très bien son sujet et qui s'est documenté aux sources les plus sûres, c'est-à-dire en dehors des discours publics, dans les *Bulletins du Grand Orient de France* et les *Comptes Rendus aux ateliers de la Fédération des travaux Grand-Orient*. Toutes ses citations, et elles sont nombreuses, ont donc un caractère quasi-officiel. Cet article contient trop de matière pour être analysé. Nous en détachons seulement le passage suivant, qui se rapporte à l'action politique et à la propagande électorale de la franc-maçonnerie dans ces dernières années.

L'année 1896 fut tragique pour la maçonnerie : subitement elle escalada le Capitole, et puis en descendit. Au début de l'année, M. Léon Bourgeois était au pouvoir avec sept de ses " frères " ; et s'il " tint à marcher de l'avant," c'était, comme il le déclara plus tard dans une loge Suresnes, parce qu'il " savait devoir être suivi par les maçons de France." La joie des loges fut immense. " Pour la première fois, déclarait M. Friquet, président de la Grande-Loge symbolique écossaise, en portant un toast à M. Mesureur, nous possédons un gouvernement de maçons, et de maçons dignes de ce nom. Il me suffira de citer, parmi les ministres profanes, M. Berthelot, pour avoir le droit de dire qu'il ne leur manque, pour être des nôtres, que la formalité de l'initiation." M. Combes se flattait hautement de rester, au pouvoir, un maçon militant. M. Guicysse présidait avec M. Mesureur la distribution des prix des cours commerciaux du Grand Orient ; ils étaient présentés à l'assistance par M. Lucipia lui-même, des " maçons soucieux de leurs engagements " ; et M. Guicysse répondait, avec l'autorité d'un homme d'Etat et la gravité d'un homme d'Eglise : " C'est dans la maçonnerie que j'ai trouvé la plus haute expression de la règle qui doit guider les hommes dans la vie." MM. Bourgeois et Doumer se faisaient présenter, à Lyon, cent vingt délégués des loges ; M. Alfred Faure, député radical du Rhône, interprète de cortège, témoignait aux deux ministres avec quel " orgueil de famille " les maçons saluaient, dans le Cabinet, les plus illustres d'entre

leurs frères " ; et, priant M. Bourgeois de compter sur leur " action politique," sur leur " concours le plus généreux," il sollicitait, en finissant, les palmes académiques pour le doyen de la maçonnerie lyonnaise ; alors, " au milieu de l'émotion générale," MM. Bourgeois et Doumer, " instantanément," exauçaient cette demande, et, " séance tenante," ce " doyen d'une espèce rare " était décoré. La maçonnerie des départements, partout, s'abandonnait à l'enthousiasme ; la loge de Bar le-Duc constatait avec fierté que le programme du Cabinet Bourgeois était identique au programme d'action politique voté à Epinal en 1893 et à Mâcon en 1894 per les Congrès des Loges de l'Est ; et la *Revue maçonnique*, organe de l'" écossisme," coupable de certaines réserves à l'endroit de M. Bourgeois, eut à subir le désabonnement officiel, de plusieurs loges, formellement approuvées par le Grand Orient.

Par surcroît, la maçonnerie, inlassable en sa victoire, se piquait d'avoir capté la plus haute magistrature de l'Etat. Elle avait, au Congrès de 1895, appuyé de ses vœux et de ses votes la candidature de M. Brisson à la Présidence de la République ; M. Brisson avait échoué, et, trois ans après, avec une amertume étrangement tenace, M. Desmons, dans un discours public, déplorait encore cet " échec immérité." Bref, l'installation de M. Félix Faure à l'Élysée avait été une défaite de la fraction maçonnique. Mais la maçonnerie, par un acte de haute politique, transforma sa défaite en victoire. Elle retrouva dans le passé de M. Félix Faure, certains liens d'initiation contractés au Havre, en 1865, à la loge de l'Aménité, et le souvenir de conférences qu'il avait faites plus tard, dans cette loge, sur les budgets contemporains ; elle alléguait ces deux faits et profita de l'inaltérable courtoisie du Président de la République pour envahir les préfectures où l'amenaient ses voyages successifs. A Clermont Ferrand, en 1895, M. Blatin lui présentait les délégués de soixante-cinq loges : on ébruitait la nouvelle dans la presse profane, avec une habileté consommée ; et quelques semaines après, dans une grande tenue maçonnique, à Neuilly, un orateur, exploitant l'incident de Clermont, qualifiait M. Félix Faure de " maçon fidèle et actif," et encourageait les fonctionnaires à être " maçons comme le Président de la République." Cet orateur n'était autre que M. Léon Bourgeois.

Devenu ministre, il sut organiser, autour des voyages de M. Félix Faure, de vraies mobilisations maçonniques : tantôt les frères offraient au Président un " bijou " ; tantôt ils le venaient

saluer, en grand nombre, à des heures matinales que le sommeil, à défaut du protocole, eût suffi pour interdire. La maçonnerie se faisait inopportune et importune, afin de laisser croire à son règne ; et l'on pouvait se demander si M. Bourgeois n'espérait point la faire régner, par une double intimidation, sur la France et sur l'Elysée, et si l'on ne rêvait pas d'agir avec M. Félix Faure comme la légende reprochait à la Congrégation d'avoir agi avec Charles X.

“ Mais ces aspirations furent déçues : les “ cléricaux coalisés,” que dénonçaient plus tard à la loge *les Trois Frères* de Bergerac, MM. Combes et Delpech, l'emportèrent sur le Cabinet Bourgeois ; en mai 1896, M. Méline prit le pouvoir. C'est M. Degraire qui, cette année-là, présidait le convent de septembre ; et le toast savamment étudié, par lequel il porta la santé de M. Félix Faure, laissait pressentir l'écroulement d'un songe. Il rappelait une fois encore, — n'ayant rien autre à rappeler, — la lecture sur les budgets contemporains, dont M. Félix Faure avait jadis honoré la loge *l'Amenité*, et il ajoutait : “ Nous aimons à associer à ce souvenir une espérance, l'espérance que ce frère, en présidant aux destinées de la France, saura rester fidèle à son passé maçonnique, au nom duquel nous ne lui demandons qu'une chose : continuer à servir cette démocratie dont il est issu et qu'il a le devoir de représenter à la magistrature suprême de notre pays. C'est dans ces sentiments, c'est avec le souvenir d'un passé qui ne se peut discuter, puisqu'il est fixé dans l'histoire de notre ordre, c'est avec l'espérance que justifie ce passé, c'est avec une confiance raisonnée dans les sentiments démocratiques du Président de la République que je lève mon verre à notre frère Faure, et surtout, dominant sa haute personnalité, à la République française.” Il y avait dans ce toast, avec beaucoup de mauvaise grâce, à côté d'espérances découragées qui n'osaient plus se traduire en sommations, des évocations du passé qui étaient toutes proches d'expirer en mauaises. M. Mamelle, président de la Grande Loge symbolique écossaise, but à son tour à la politique de “ concentration républicaine ” et déplora le fossé qui s'était creusé entre républicains ; et sa loge, *la Justice*, envoyait secrètement une souscription au Comité d'action pour les réformes républicaines, foudroyée par MM. Mesureur et Bourgeois. Les sommations de M. Mamelle ne furent ni acceptées ni peut-être connues de M. Méline ; et, peu après, MM. Bourgeois et Isambert, reçus en grande pompe par une loge d'Orléans, jetèrent le gant, d'un geste décisif, à la politique

de “ piétinement sur place ” et du “ 16 Mai à l'amiable.”

Aussi le convent de 1897 sonna-t-il vigoureusement l'attaque contre le gouvernement du pays. Comme si l'on voulait châtier M. Félix Faure d'avoir rempli ses devoirs de chef de l'Etat en secondant les intentions pacificatrices de M. Méline, on ne but point à la santé du Président de la République. “ Je ne veux pas parler de celui-là, j'aime mieux le tenir dans le silence,” devait s'exclamer, au convent de 1898, M. Urbain, président de la Grande Loge écossaise ; en 1897, on se contentait encore de se taire, sans faire observer que l'on se taisait. Mais M. Méline, lui, fut abreuvé d'invectives ; un publiciste de Meulan, M. Maréchaux, rapporteur de la commission de propagande, dénonça la “ promiscuité infâme entre l'or des fonds secrets et la mitraille dorée du Vatican,” le Pape devenant “ socialiste,” les curés “ chantant des *Te Deum* pour la République.” La maçonnerie, déclara M. le colonel Sever, député socialiste du Nord, doit tout entière se précipiter dans la lutte, son conseil de l'Ordre en tête.” M. Hubbard recueillit une triple salve d'applaudissements en flétrissant le ministère “ qui transforme la France en une province vassale de la Congrégation du Gesù, du collège des cardinaux italiens, du Pape italien infaillible.” M. Dequaire fut vivement fêté, lorsque, faisant bon marché de l'interdiction que lui avait lancée M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, de porter d'un bout à l'autre du territoire son activité de “ commis-voyageur en maçonnerie,” il clôtura le banquet du convent en criant que c'était la “ veillée des armes ” — “ De l'action, citoyens, encore de l'action, et toujours de l'action ! ” C'est M. Lucipia qui poussait cette clameur, et M. Urbain saluait en lui son ancien complice d'il y a vingt-sept ans, son compagnon de bagne.”

Les réminiscences de l'insurrection de 1871 emplissaient l'atmosphère de la rue Cadet. Le mot de “ trésor de guerre ” était prononcé ; c'est sur les lèvres de M. Adrien Duvand, l'instigateur de nos “ patronages laïques,” qu'on le saisissait et M. Duvand voulait, au nom de la commission de propagande, “ englober dans la grande famille qui lutterait en mai toutes les fractions dignes de ce nom du parti républicain.”

A quel prix s'achetait ce nom de “ républicain ? ” De sourdes divisions sillonnaient l'assemblée, la question de l'anticléricalisme...

FRANC.

CRUELLE ENIGME

Inexplicable disparition d'un célibataire.—L'œuvre de la justice,

Les disparitions mystérieuses sont à l'ordre du jour depuis quelque temps et se multiplient avec une inquiétante recrudescence absolument comme se multiplièrent, à l'époque correspondante ou à peu près, de l'an dernier, les crimes inouis dont le souvenir est encore tout frais à la mémoire de nos populations rurales et citadines.

En novembre dernier—vers la fin du mois—Alexandre Brouillette, cultivateur et célibataire, âgé de 35 ans, et demeurant dans le petit village de St Alexis, comté de Montcalm, se mettait en route pour Montréal avec l'intention d'aller écouler sur le marché une provision de tabac assez considérable. Qu'ajouter de plus, si ce n'est, comme toujours en pareil cas, que personne ne le vit dans la grande métropole, de même qu'à St Alexis, ses proches eurent la douleur de ne pas le voir revenir. Rien depuis, n'est venu déchirer le voile qui recouvre peut-être un mystère auquel père et frères du disparu ne songent qu'en frissonnant.

Alexandre Brouillette demeurait dans la maison paternelle. La terre qu'il possédait et ses dépendances furent tout récemment vendues par le shérif. Brouillette portait, vers l'époque de sa disparition, une casquette de drap, un gilet et un veston "d'étoffe du pays." Fait à noter, il portait toujours sur lui une somme d'argent assez rondelette.

Alexandre Brouillette était un grand gaillard, vigoureux et possédant une figure intelligente.

S'il n'avait été victime de quelque accident inexplicable ou de quelque aventure où sa vie a peut-être été la rançon de l'aisance qu'il avait acquise, au prix de plusieurs années de labeur,

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité: il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut-être même n'est-elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous porterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

SOYONS CONFIANTS

La consommation est combattue avec succès par l'emploi du BAUME RHUMAL. 59

n'aurait-il pas donné signe d'existence depuis le jour où son père et ceux qui avaient appris à l'aimer le virent s'éloigner du foyer, cheminant paisiblement vers la cité commerciale où il devait trouver la rémunération de son travail d'une saison?... Terrible question, cruelle énigme dont la réponse demeure ensevelie dans l'abîme inaccessible des choses mystérieuses.—*La Presse*.

On a appliqué les sangsues à un homme politique éminent.

Le politicien va beaucoup mieux. *Similia similibus curantur*.

Oui, mais les sangsues sont mortes.